

## Le Val Froment - tarifs du 10 septembre 2018 au 30 juin 2019

Liffré - Bout de Lande - GPS: La Croisette - 06 87 17 59 87 - www.val-froment.com

### TARIFS ENFANTS - COURS A L'ANNEE

#### LICENCE

- de 18 ans	25€ + 2€ (frais dossier)	+ de 18 ans	36€ + 2€ (frais dossier)
-------------	-----------------------------	-------------	-----------------------------

#### COURS BABY PONEY

1/2 heure tenu en main par les parents - du 10/09 au 22/12/2018 et du 25/02 au 30/06/2019 (31 séances)

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)		Tarif mensuel (8 mois)
1ère année d'adhésion	400,00 €	50,00 €
Années suivantes	376,00 €	47,00 €
Forfait appliqué 2ème enfant et +	320,00 €	40,00 €

#### COURS A PARTIR DE 4 ANS - 1 heure par semaine - années de naissance 2006 à 2014

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)		Tarif mensuel (10 mois)
1ère année d'adhésion	660,00 €	66,00 €
Années suivantes	630,00 €	63,00 €
Forfait appliqué 2ème enfant et +	550,00 €	55,00 €

#### COURS A PARTIR DE 4 ANS (2 x 1h par semaine) - années de naissance 2004 à 2014

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)		Tarif mensuel (10 mois)
1ère année d'adhésion	1 090,00 €	109,00 €
Années suivantes	1 070,00 €	107,00 €
Forfait appliqué 2ème enfant et +	910,00 €	91,00 €

Modalités d'inscriptions: La place dans la reprise sera réservée à réception du règlement d'un acompte de 70€ (arrhes), non remboursable en cas de désistement. Le solde est payable en une seule fois, ou bien en plusieurs mensualités.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du CE Val Froment, et à joindre en totalité au dossier d'inscription. Ils seront encaissés chaque début de période convenue (trimestre ou mois). Dans le cas où les règlements n'étaient pas transmis avant le 1er cours, le Centre Equestre ne pourra assurer la reprise du cavalier.

*Parrainage: toute personne inscrite au centre équestre amenant un nouvel adhérent pour l'année bénéficiera d'une remise de 5% sur son forfait pour la même année. Offre cumulable jusqu'à 15% de réduction, uniquement sur les forfaits cours.*

*Possibilité de régler en chèques Vacances, dans ce cas les tarifs seront majorés de 5%*

*Pour le passage des galops, et la pratique de la compétition, la licence est obligatoire*

Tarifs mis à jour le 22/05/2019